

# Realize Fund I Sector Advisory Committee

## Terms of Reference

### 1. Background and Context

- The [Social Finance Fund](#) (SFF) is a Government of Canada initiative to strengthen social purpose organizations and accelerate the growth of Canada's social finance market. This initiative, an investment initiative not a granting program, will support charities, nonprofits, social enterprises, co-operatives and other social purpose organizations to access flexible financing opportunities through fund managers. Greater access to social finance will help organizations grow, innovate and enhance their social and environmental impacts
- [Realize Capital Partners](#), a joint venture between Rally Assets and Relay Ventures, is one of three fund-of-funds managers that has been selected to deliver SFF
- As the fund manager of Realize Fund I, we are looking for input and representation from a broad array of individuals on a pan-Canadian basis to inform the implementation of SFF
- We will establish three committees through open application to advise on the SFF: a Sector Advisory Committee (SAC), an Investment Advisory Committee (IAC) and a Governance Advisory Committee (GAC)
- In an effort to ensure transparency and objectivity and reduce bias in establishing the three committees, we are issuing an open call for committee members. We will engage knowledgeable third-party experts to assist with the entire process. The process has been designed with the help of a third-party diversity, equity and inclusion (DEI) expert. Initial screening will be performed by a third-party human resource consultant, and interviewing of candidates will be done by a committee of Realize Capital Partners' team members and the DEI consultant

### 2. Purpose and Objectives

The SAC is being established to support us in making sector-informed decisions, rooted in diversity and inclusion of all communities in Canada. The SAC will help identify and build relationships with key stakeholders and networks who may be potential partners, investors or collaborators. The SAC will focus specifically on advancing the goals of social equity, gender equality and Indigenous reconciliation in Realize Fund I's strategy in order to achieve the mandate of the SFF. The SAC is an advisory committee of our Board of Directors and has no decision-making role.

### 3. Membership

After the initial establishment of the SAC, ongoing responsibility for the nomination, replacement of members and monitoring of the SAC will rest with the GAC, approved by the Board. Committee members shall be selected to ensure the SAC has:

- Experience in:
  - Sector fields related to social equity, gender equality and/or Indigenous reconciliation such as social services/social work, affordable housing, community activism, Indigenous government or leadership, government advocacy, policy development, social program development/delivery, anti-racism, communication norms, remote communities, and climate justice
  - Investment product fields related to community investment funds, community bonds, social bonds, place-based funds, outcomes contracts, social entrepreneurship, social purpose organizations, social venture incubators
  - Investing fields related to investment management, investment asset allocation, investment product structuring, investment advisory, and private (non-listed) direct or fund investing which may include venture capital, private equity, private debt, or private real assets
- Knowledge about the social impact of private direct and/or fund investment opportunities in Canadian communities
- Diversity that represents communities across Canada, specifically groups that have been traditionally marginalized due to gender, race, identity, age, ethnicity, geographic region and socioeconomic background
- A strong understanding of the social finance sector in Canada, including current trends in impact measurement and reporting and social innovation

### 4. Composition of the SAC

- The SAC shall be comprised of a Chair and at least four additional members, to a maximum of nine members. All members will be independent of Realize Capital Partners
- The composition of the SAC shall be structured to align to the [Government of Canada's 50-30 Challenge](#)
- Members of the SAC are appointed for a two-year term and may be re-appointed by the Board
- The Chair of the SAC shall be selected by the Board, upon recommendation of the GAC
- Senior team members of Realize Capital Partners will be invited as guests to attend and facilitate such meetings
- Members of the Government of Canada's Employment and Social Development (ESDC) team may be invited as guests, to enable appropriate social finance market shared learning and engagement
- Minutes of each meeting shall be kept by an individual appointed by the Chair
- The SAC shall meet at least four times each year, to a maximum of six times a year, with a minimum of 5 days' advance notice. We anticipate the first meeting to be held in Q4 2023
- Meetings will be held virtually to enable inclusion of members across the country
- The quorum for the meeting is 50% of SAC members
- SAC members are reimbursed for reasonable out-of-pocket expenses, such as travel costs, if required. SAC members will also receive a stipend of \$500 less applicable taxes and deductions for each SAC meeting attended

## 5. Roles and Responsibilities of the SAC

The SAC is responsible for advising the Board and on best practices and new developments in the field of social finance, impact investment and current social equity issues to support Realize in achieving the objectives of SFF, in particular related to achievement of the goals of social equity, gender equality and Indigenous reconciliation in Realize Fund I's strategy. The SAC is responsible for, but is not limited to:

- Supporting development of partnerships, relationships and networks across a wide range of organizations
- Advising on the development and implementation of the community investment stream as outlined in the IPS
- Advising on the development and implementation of market-building activities
- Advising on community norms, expectations and partnership engagement

## 6. Confidentiality

All portions of SAC meetings shall be held in-camera and all meeting materials, discussions and recommendations are confidential. Neither the committee nor any committee members, whether individually or otherwise, shall publicly release any report or disclose any materials, recommendations, discussions or information pertaining to the work and activities of the committee commissioned hereunder unless first discussed with the Chair and approved for public release. SAC members will be required to sign a confidentiality agreement.

## 7. Evaluating Performance

The GAC will evaluate the performance of the SAC, collectively and individually, on a regular basis and review the terms of reference on an annual basis to ensure the SAC is functioning well and is set up to achieve its stated objectives.

## 8. Resignation or Removal

Any member may resign their position on SAC by delivering a written resignation to the Chair and Board. In exceptional circumstances, upon recommendation by the GAC, the Board may remove a member of the SAC prior to the end of their term.

## 9. Conflicts of Interest

In discharging SAC's mandate, committee members shall minimize and manage conflicts of interest. A conflict of interest exists where a committee member's other commitments, relationships or financial interests:

- Could or could be seen to exercise an improper influence over the objective, unbiased and impartial exercise of their independent judgement
- Could or could be seen to compromise, impair or be incompatible with the effective performance of their responsibilities

Committee members shall disclose to the Chair without delay any actual or potential conflict of interest; and comply with any requirements prescribed by the Chair to resolve any conflict of interest.

Individuals seeking funding from SFF, through Realize Capital Partners or another SFF fund-of-funds manager, will not be disqualified from being considered a SAC member. This is not viewed as a conflict, as described above.

## 10. Other

To the fullest extent permitted by law, SAC members owe no fiduciary duties to Realize Fund I or its investors other than the obligation to act in good faith. SAC members shall be indemnified by Realize Capital Partners on the terms as set out in the detailed terms of engagement, to be provided upon selection to the committee.

# Comité consultatif sectoriel de Realize Fund I

## Termes de référence

### 1. Historique et contexte

- Le **Fonds de finance sociale** (FFS) est une initiative du gouvernement canadien visant à renforcer les organismes à vocation sociale et à accélérer la croissance du marché de la finance sociale au Canada. Cette initiative, qui est une initiative d'investissement et non un programme de subvention, aidera les organismes caritatifs, les organisations à but non lucratif, les entreprises sociales, les coopératives et les autres organismes à vocation sociale à accéder à des possibilités de financement flexibles par l'intermédiaire de gestionnaires de fonds. Un meilleur accès à la finance sociale aidera les organisations à se développer, à innover et à améliorer leur impact social et environnemental.
- **Realize Capital Partners**, une entreprise commune de Rally Assets et Relay Ventures, est l'un des trois gestionnaires de fonds de fonds qui ont été sélectionnés pour mettre en œuvre le FFS.
- En tant que gestionnaire du Realize Fund I, nous recherchons la contribution et la représentation d'un large éventail de personnes sur une base pancanadienne afin de guider la mise en œuvre du FFS.
- Nous créerons trois comités, par le biais d'une candidature ouverte, pour conseiller le FFS : un Comité consultatif sectoriel (CCS), un Comité consultatif d'investissement (CCI) et un Comité consultatif sur la gouvernance (CCG).
- Afin de garantir la transparence et l'objectivité, et de réduire les préjugés lors de la mise en place des trois comités, nous lançons un appel ouvert aux membres des comités. Nous ferons appel à des experts tiers compétents pour nous aider tout au long du processus. Le processus a été conçu avec l'aide d'un expert tiers en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DÉI). La sélection initiale sera effectuée par un consultant en ressources humaines tiers, et les entretiens avec les candidats seront menés par un comité composé de membres de l'équipe de Realize Capital Partners et du consultant en DÉI.

### 2. But et objectifs

Le CCS est mis en place pour nous aider à prendre des décisions informées sur le secteur et ancrées dans la diversité et l'inclusion de toutes les communautés du Canada. Le CCS contribuera à l'identification et à l'établissement de relations avec les principaux acteurs et réseaux susceptibles d'être des partenaires, des investisseurs ou des collaborateurs potentiels. Le CCS se concentrera spécifiquement sur la promotion des objectifs d'équité sociale, d'égalité des sexes et de réconciliation avec les populations autochtones dans la stratégie du Realize Fund I en vue de remplir le mandat du FFS. Le CCS est un comité consultatif de notre conseil d'administration et n'a pas de rôle décisionnel.

### 3. Adhésion

Après la mise en place initiale du CCS, la responsabilité permanente de la nomination des membres du CCI et de leur remplacement, ainsi que la supervision du comité, incombera au CCG, avec l'approbation du conseil d'administration. Les membres du comité sont sélectionnés de manière à ce que le CCS dispose des éléments suivants :

- Expérience dans :
  - Les domaines sectoriels liés à l'équité sociale, à l'égalité des sexes et/ou à la réconciliation autochtone, tels que les services sociaux/le travail social, le logement abordable, l'activisme communautaire, le gouvernement ou le leadership autochtone, la défense des intérêts du gouvernement, l'élaboration de politiques, l'élaboration/la mise en œuvre de programmes sociaux, la lutte contre le racisme, les normes de communication, les communautés éloignées et la justice climatique ;
  - Les produits d'investissement liés aux fonds d'investissement communautaires, aux obligations communautaires, aux obligations sociales, aux fonds locaux, aux contrats de résultats, à l'entrepreneuriat social, aux organismes à vocation sociale et aux incubateurs d'entreprises sociales ;
  - Les domaines d'investissement liés à la gestion des investissements, à la répartition des actifs d'investissement, à la structuration des produits d'investissement, au conseil en investissement et à l'investissement privé (non coté) direct ou par fonds, ce qui peut inclure le capital-risque, le capital-investissement, la dette privée ou les actifs immobiliers privés.
- Connaissance de l'impact social des opportunités d'investissement direct privé et/ou de fonds dans les communautés canadiennes.
- Une diversité qui représente les communautés de tout le Canada, en particulier les groupes traditionnellement marginalisés en raison de leur sexe, de leur race, de leur identité, de leur âge, de leur appartenance ethnique, de leur région géographique et de leur situation socio-économique.
- Une bonne compréhension du secteur de la finance sociale au Canada, y compris des tendances actuelles en matière de mesure d'impact, de rapports et d'innovation sociale.

### 4. Composition du CCS

- Le CCS est composé d'un président et d'au moins quatre membres supplémentaires, avec un maximum de neuf membres. Tous les membres seront indépendants de Realize Capital Partners.
- La composition du CCS sera structurée de manière à s'aligner sur le [Défi 50-30 du gouvernement du Canada](#).
- Les membres du CCS sont nommés pour un mandat de deux ans pouvant être reconduit par le conseil d'administration.
- Le président du CCS est choisi par le conseil d'administration, sur recommandation du CCG.
- Des membres de l'équipe dirigeante de Realize Capital Partners seront invités à participer à ces réunions et à les animer.
- Des membres de l'équipe d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) peuvent être invités, afin de permettre l'apprentissage partagé et la participation du marché de la finance sociale.
- Le procès-verbal de chaque réunion est tenu par une personne désignée par le président.
- Le CCS se réunira au moins quatre fois par an, jusqu'à concurrence de six fois par an, avec un préavis d'au moins cinq jours. Nous prévoyons que la première réunion se tiendra au quatrième trimestre de 2023.
- Les réunions se tiendront virtuellement afin de permettre l'inclusion de membres dans tout le pays.
- Le quorum pour la réunion est de 50 % des membres du CCS.
- Si nécessaire, les membres du CCS recevront un remboursement pour des dépenses raisonnables, telles que les frais de déplacement. Les membres du CCS recevront également une indemnité de 500 dollars, moins les taxes et déductions applicables, pour chaque réunion du CCS à laquelle ils assisteront.

## 5. Rôles et responsabilités du CCS

Le CCS est chargé de conseiller le Conseil d'administration sur les meilleures pratiques et les nouveaux développements dans le domaine de la finance sociale, de l'investissement d'impact et des questions actuelles d'équité sociale afin d'aider Realize à atteindre les objectifs du FFS, en particulier en ce qui concerne la réalisation des objectifs d'équité sociale, d'égalité des sexes et de réconciliation autochtone dans le cadre de la stratégie du Fonds Realize I. Le CCS est chargé, entre autres, des tâches suivantes :

- Soutenir le développement de partenariats, de relations et de réseaux au sein d'un large éventail d'organisations ;
- Conseiller sur le développement et la mise en œuvre du volet d'investissement communautaire tel qu'il est décrit dans l'ÉPP ;
- Fournir des conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de développement du marché ;
- Conseils sur les normes et les attentes de la communauté et sur l'engagement des partenaires.

## 6. Confidentialité

Toutes les parties des réunions du CCS se déroulent à huis clos et tous les documents, discussions et recommandations de la réunion sont confidentiels. Ni le comité ni aucun de ses membres, que ce soit à titre individuel ou autre, ne doit publier un rapport ou divulguer des documents, des recommandations, des discussions ou des informations concernant les travaux et les activités du comité mandaté en vertu du présent règlement, à moins d'en avoir d'abord discuté avec le président et que la publication n'ait été approuvée. Les membres du CCS devront signer une entente de confidentialité.

## 7. Évaluation des performances

Le CCG évaluera régulièrement les performances du CCS, à titre collectif et individuel, et réexaminera son mandat sur une base annuelle afin de s'assurer que le CCS fonctionne bien et qu'il est en mesure d'atteindre les objectifs fixés.

## 8. Démission ou destitution

Tout membre peut démissionner de son poste au sein du CCS en adressant sa démission par écrit au président et au conseil d'administration. Dans des circonstances exceptionnelles, sur recommandation du CCG, le conseil d'administration peut révoquer un membre du CCS avant la fin de son mandat.

## 9. Conflits d'intérêts

Dans l'accomplissement du mandat du CCS, les membres du comité doivent minimiser et gérer les conflits d'intérêts. Un conflit d'intérêts existe lorsque les autres engagements, relations ou intérêts financiers d'un membre du comité :

- Pourraient exercer une influence indue sur l'exercice objectif, impartial et sans préjugé de leur jugement indépendant, ou être perçus comme tels.
- Pourraient compromettre ou entraver l'exercice effectif de leurs responsabilités, ou être perçus comme tels.

Les membres du comité doivent divulguer au président, sans délai, tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et se conformer à toute exigence prescrite par le président pour résoudre tout conflit d'intérêts.

Les personnes cherchant à obtenir un financement de la part de du FFS, par l'intermédiaire de Realize Capital Partners ou d'un autre gestionnaire de fonds de fonds de FFS, ne seront pas exclues de la liste des membres potentiels du CCS. Cette situation n'est pas considérée comme un conflit, comme décrit ci-dessus.

## 10. Autres

## Termes de référence du Comité consultatif sectoriel de Realize Fund I

Dans toute la mesure permise par la loi, les membres du CCS n'ont aucune obligation fiduciaire envers le Realize Fund I ou ses investisseurs autre que l'obligation d'agir de bonne foi. Les membres du CCS seront indemnisés par Realize Capital Partners selon les conditions énoncées dans les conditions d'engagement détaillées, qui seront fournies lors de la sélection du comité.